



**RAPPORT DE LA REUNION SOUS-REGIONALE POUR
LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA
CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES GENETIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
EN AFRIQUE DEL L'OUEST ET DU CENTRE**

**Cotonou, Benin
16 - 19 février, 1998**

RAPPORT

Note

Le présent document comprend le rapport principal de la réunion, tel qu'adopté, pour information des membres de la Commission. Par souci d'économie, les appendices et présentations de base n'y figurent pas

INTRODUCTION

1. La réunion sous-régionale pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial adopté en 1996 à Leipzig pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAM), s'est tenue à Cotonou du 16 au 19 Février 1998. Elle était organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut national de Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) et l'Institut international des ressources Phytogénétiques (IPGRI) du Programme international des ressources génétiques (SGRP).
2. Etaient présents à la réunion les représentants des pays et organisations ci-dessous mentionnés: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République Centre Africaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, IITA, ICRISAT, ILRI, IPGRI et CORAF.

OBJECTIFS DE LA REUNION

3. L'objectif principal de la réunion était de parvenir à un consensus sur les actions prioritaires à mener dans le cadre du PAM à l'échelle de la sous-région. Les objectifs spécifiques étaient de (1) prendre connaissance des activités du PAM et des décisions de Leipzig et d'analyser leurs implications sur les ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation (RPGAA) en Afrique de l'Ouest et du Centre; (2) identifier et hiérarchiser les activités prioritaires pour la sous-région afin d'élaborer des projets appropriés; (3) discuter de la contribution et du rôle des Centres internationaux de recherches agricoles dans la mise en œuvre du PAM par les programmes nationaux, plus particulièrement en ce qui concerne l'imbrication des activités de conservation et d'utilisation des RPGAA; (4) discuter d'un cadre institutionnel adéquat pour la mise en œuvre du PAM, en particulier, du rôle des structures sous-régionales de recherche telle que la CORAF.

CEREMONIE D'OUVERTURE

4. L'allocation de bienvenue a été lue par M. Houssou Moïse, Directeur Général de l'INRAB. Il a informé de la réforme structurale qui est actuellement en cours dans son institut dans le but de mieux faire face aux nouveaux défis parmi lesquels les ressources génétiques se situent en bonne place. M. K Oulai, Représentant Résident de la FAO au Bénin a, au nom de Monsieur le Directeur Général de la FAO, remercié les participants à la réunion d'avoir bien voulu répondre à l'invitation. Il a par la suite tracé les principales lignes de discussions. M. Quat Ng, Représentant du Programme international des ressources génétiques, a fait remarquer que les centres internationaux saluent les initiatives du PAM et encouragent les actions de coordination et de collaboration avec les SNRA en vue d'une bonne conservation des ressources génétiques.
5. Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre du Développement Rural du Bénin a, au nom de Monsieur le Ministre du Développement Rural, prononcé l'allocation d'ouverture. Il a insisté sur la nécessité de dégager des priorités et des propositions de projets, d'identifier des sources probables de financement et de réfléchir sur les possibilités de mise en place d'un réseau sous-régional sur les RPGAA.

PROCEDURES DE TRAVAIL

6. Sur proposition de Professeur Omaliko du Nigéria, les participants dont les noms sont ci-dessous indiqués, ont été élus par acclamation pour diriger les travaux de la réunion:

Président: M. Houssou Moïse, (Bénin)

Vice-Présidents: M. S.O. Bennett-Lartey (Ghana) et Jean-Marie Foundoun (Cameroun) respectivement pour les groupes de travail I et II.

Rapporteur: M. Amadou Bèye (Sénégal) assisté de M. Ibrahim Mahamadou (Niger)

7. Le programme a été adopté et deux groupes de travail ont été constitués. Ils avaient pour objet de:
- **Groupe I:** étudier les conditions de mise en place d'un réseau sous-régional des ressources génétiques pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre;
 - **Groupe II:** hiérarchiser, par ordre de priorité, les 20 activités du PAM et identifier parmi elles les principales actions à mener en fonction des besoins de la sous-région.

RESUMES DES COMMUNICATIONS

Plan d'action mondial

8. Après avoir fait un rappel historique, M. David Cooper a informé que le PAM a été, à présent, adopté par les pays et que par conséquent, les efforts devraient être orientés sur l'élaboration d'un programme de travail précisant les projets à exécuter ainsi que les moyens de leur financement. Il a par ailleurs souligné le rôle de la Commission des ressources génétiques dans le suivi des activités du PAM et dans la révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques.

9. Il a en outre rappelé que depuis la Conférence de Leipzig, le PAM a été approuvé par les Chefs d'Etat et de Gouvernements lors du Sommet mondial de l'agriculture et par la Conférence des parties sur la Convention à la diversité biologique.

Rôle des Centres Internationaux du Système SGRP

10. M. Masa Iwanaga de l'IPGRI a rappelé que les efforts des centres internationaux sont orientés, entre autres, sur la conservation de la diversité biologique afin d'assurer une agriculture durable. Le SGRP constitue l'épine dorsale de l'effort global en matière d'échange, de conservation et de partage de la diversité biologique agricole au sens large du terme, à savoir, en incluant toutes les plantes alimentaires et fourragères ainsi que les ressources animales. Il a fait part des multiples activités menées par les centres internationaux en vue d'augmenter la valeur des ressources phytogénétiques. En effet, ces centres contribuent dans la sauvegarde de la diversité agricole en gérant de grandes collections qui sont estimées à quelques 600 000 accessions. D'autre part, ils sont impliqués dans des études de diversité biologique agricole à travers la recherche participative et le partage de l'information, la formation de spécialistes et l'élaboration de programmes, tels que SINGER, pour favoriser un accès rapide aux bases de données. Certains de ces défis et opportunités concernent directement la Commission des Ressources Génétiques de la FAO. En conclusion, M. Iwanaga a insisté sur la nécessité pour les centres internationaux de développer davantage le Programme international des ressources génétiques afin de mieux faire face aux défis que posent la Convention sur la diversité biologique, l'Action 21 et le Plan d'action mondial

Mise en place d'un réseau sous-régional des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre

11. M. A. E. Goli de l'IPGRI a fait part des progrès enregistrés pour la mise en place d'un réseau sous-régional en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a par la suite donné quelques informations sur l'état de la diversité des espèces de la sous-région ainsi que leur niveau de dégradation. Il est revenu sur la nécessité de mettre en place, dans chaque pays, un programme bien coordonné. Il a par ailleurs souligné l'intérêt que pourrait susciter le développement d'un réseau pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, particulièrement en matière d'information et d'échange de germoplasme.

12. Il a par la suite fait un rappel historique des réunions de Niamey en Février 1994, de Dakar en Novembre 1995 et de Cotonou en Février 1997 durant lesquelles, l'idée de projet des ressources phytogénétiques a été progressivement développée en vue du renforcement des capacités de la sous-région à travers la formation, l'amélioration des infrastructures et le développement de l'échange d'information.

Système d'information et d'alerte rapide en Afrique de l'Ouest et du Centre (SIAM)

13. Monsieur Jean Marie Foundoun du Cameroun a informé qu'un réseau SIAM pour la sous-région a été installé sous les auspices de la FAO lors de la réunion qui s'est tenue à Douala, au Cameroun, du 2 au 4 Juin 1997. Ses objectifs sont:

- d'une part, de fournir aux programmes nationaux, institutions internationales, ONG et organismes privés des informations fiables sur l'état des ressources génétiques à travers le monde;
- et d'autre part, de faciliter la collecte d'information sur les ressources phytogénétiques et sur le degré de l'érosion génétique dans les collections *ex situ* et dans le milieu naturel.

14. A l'issue de la réunion, un bureau avait été mis sur pied. Sa composition est la suivante:

- Coordinateur: M. Jean -Marie Fondoun (Cameroun)
- Coordinateur-Adjoint: M. Sarumi Mondion (Nigéria)
- Secrétaire Général: M. Amadou M. Bèye (Sénégal)

Rôle des réseaux de cultures

15. M. Anand Kumar du centre sahélien de l'ICRISAT a fait une présentation sur deux réseaux de cultures qu'il juge assez bien connus dans la sous-région pour leur dynamisme. Il s'agit des réseaux mil (ROCAFREMI) et sorgho (ROCARS) qui ont été montés sur l'initiative propre des programmes nationaux. Il a relaté que les activités de recherche des deux réseaux sont réalisées à travers des projets collaboratifs qui ont été montés sur la base de priorités définies par les pays membres. L'INSAH et l'INTSORMIL prennent part à la réalisation des activités. Quant à l'ICRISAT, elle apporte son appui dans le cadre de la formation, l'analyse des données et la fourniture de semences.

Rapport de l'atelier sur la conservation et l'utilisation du germoplasme de l'igname, du manioc et de la patate douce:

16. M. Ng de l'IITA a fait sa présentation sur les résolutions de l'atelier de Nairobi qui s'est tenu du 11 au 13 Novembre 1997 et dont l'objectif était de procéder à une évaluation de l'état actuel de la conservation des ressources génétiques des espèces concernées. Il a rappelé les principales recommandations de l'atelier qui étaient de:

- créer un réseau,
- réactualiser les données des collections existantes,
- identifier des méthodes efficaces de conservation,
- conserver les doubles des collections nationales de référence,
- donner une plus grande priorité aux activités de caractérisation, d'évaluation et d'utilisation des ressources génétiques.

Développement des programmes nationaux:

17. M. Houssou a expliqué que les activités des SNRA sont souvent assez réduites à cause du manque d'infrastructures et de financement. Il a par ailleurs souligné que les programmes nationaux n'existent que dans quelques rares pays. Cependant, il a tenu à rassurer puisque des séminaires nationaux ont été organisés dans la plupart des pays de la sous-région:

- 1993: Burkina Faso

- 1994: Cameroun, Ghana, Congo, Côte d'Ivoire.
- 1995: Niger, Sénégal, Bénin, Guinée.
- 1996: Togo, République Démocratique du Congo.
- 1997: Mali.

Il a par ailleurs déploré, qu'en dépit de l'existence de comités dans plusieurs pays, les programmes nationaux ne fonctionnent qu'au Ghana, au Nigéria et au Sénégal. En particulier, seuls le Ghana et le Nigeria se sont dotés de centres des RPGAA. La plupart des pays n'ont pas réussi à installer de centres nationaux par manque de personnel qualifié, de financement ou de sensibilisation des autorités gouvernementales. M. Houssou, pour conclure, a dit qu'il voyait en la création d'un réseau des RPGAA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre une opportunité pour contenir les faiblesses mentionnées plus haut.

Création d'un réseau des ressources phytogénétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre

Historique

18. La nécessité de monter un réseau des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre a été discutée pour la première fois en 1990 à la réunion de Bouaké. Par la suite, en 1995, les pays qui avaient participé, à Dakar, à la réunion préparatoire de la Conférence de Leipzig avaient mis en place un Comité Exécutif intérimaire composé de sept pays membres: Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Ghana, Nigéria, République Démocratique du Congo et Sénégal. Le secrétariat du comité avait été domicilié à Abuja, au Nigéria et son président était Professeur C. E. P. Omaliko.

A l'issue des discussions du premier groupe de travail, dont le président de séance était M. Bennett-Lartey et le rapporteur M. Ibrahim Mahamadou, les participants à la réunion ont formulé les recommandations suivantes:

Dénomination du réseau

19. Le réseau est dénommé: Réseau Ouest et Centre Africain des Ressources Génétiques (ROCAREG).

Ses objectifs

20. Six objectifs majeurs ont été retenus:

- a. promouvoir la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour le développement agricole et économique de la sous-région;
- b. promouvoir l'exploitation durable et l'échange des ressources génétiques dans la sous-région et à l'extérieur;
- c. renforcer les capacités institutionnelles à conduire des activités sur les ressources génétiques;
- d. promouvoir la collaboration entre les pays membres et au-delà de la sous-région;
- e. assurer les financements destinés à l'installation de programmes des ressources génétiques au niveau de la sous-région;
- f. sensibiliser davantage le public sur la nécessité d'assurer la conservation des ressources génétiques.

21. Les participants à la réunion ont convenu de mettre, dans un premier temps, l'accent sur les ressources phytogénétiques, en particulier, sur l'exécution du Plan d'action mondial à l'échelle de la sous-région. Ce programme devra être revu lors de la seconde assemblée générale.

Ses activités

22. Les activités suivantes seront conduites par le réseau:

- élaborer et/ou renforcer, en rapport avec les partenaires, des programmes nationaux bien coordonnés;
- assurer une meilleure imbrication entre les activités de conservation et d'utilisation des ressources génétiques à l'échelle de la sous-région;
- promouvoir la collaboration et la coordination des activités du réseau avec les autres réseaux internationaux;
- faciliter l'échange d'information à l'intérieur du réseau et avec les groupes intéressés;
- sensibiliser sur l'importance des ressources génétiques à tous les niveaux;
- développer les compétences à travers le renforcement de la formation et des infrastructures.

23. Le réseau sera composé des institutions actrices suivantes:

- les programmes nationaux du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République Centre Africaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.
- les centres internationaux, les Organisations Non Gouvernementales, les Organismes de semences, tous les groupes intéressés (sans droits de vote).

La gouvernance

24. Elle sera assurée par deux organes: l'assemblée générale et le comité exécutif.

I. L'assemblée générale

25. Elle sera composée de deux membres par pays dont l'un serait le président du comité national et le second probablement, le coordinateur du programme national.

26. Les organisations internationales évoluant dans la sous-région seront membres de l'assemblée générale et seront représentées par une personne par organisation, sans droits de vote.

27. L'assemblée générale se réunit au moins une fois tous les trois ans.

II. Le comité exécutif

28. Il sera composé de sept membres qui éliront son Président. Il se réunit une fois par an. Ses membres sont élus pour trois ans, au terme desquels, il sera procédé au renouvellement des 2/3 de son effectif. Un Coordinateur permanent se chargera de la gestion quotidienne des activités du réseau. Pour le moment, l'IPGRI assurera cette coordination.

29. La FAO, l'IPGRI ainsi qu'un autre centre membre du Programme international des ressources génétiques évoluant dans la sous-région (ICRISAT, IITA, ILRI, ICRAF ou ADRAO) seront également invités à devenir membres du comité exécutif.

30. Dans le but d'assurer un démarrage rapide et effectif des activités du réseau, un groupe intérimaire a été mis sur pied. Sa composition est la suivante:

- Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Ghana, Nigéria, République Démocratique du Congo et Sénégal;

- FAO, IPGRI, un Représentant du SGRP

31. En relation avec le secrétariat, le groupe aura pour mission de:

- préparer la première assemblée générale;
- identifier des sources probables de financements;
- présenter un projet de statut;
- faire connaître le réseau au public;
- proposer un plan stratégique à exécuter dans les 2 - 3 années à venir.

III. L'information

32. La mise sur pied d'un système d'information, incluant des bulletins d'information et / ou des journaux, ressort comme une nécessité majeure. La Revue de l'IPGRI pour l'Afrique sub-saharienne, la base de données de l'IPGRI sur chaque pays et le journal de la CORAF intitulée "Action" pourraient être utilisés dans un premier temps. Les scientifiques de la sous-région sont invités à fournir des articles à ces organes de publication.

33. Le Système d'information et d'alerte rapide des ressources phylogénétiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre devrait être considéré comme une composante essentielle du réseau pouvant gérer et développer des systèmes d'information à l'échelle de la sous-région. A cet effet, il a été retenu qu'il pourra assurer la publication d'un bulletin bisannuel et, par la même occasion, développer la composante d'alerte rapide.

34. Le réseau d'information sur les ressources génétiques (SINGER) fournit à présent une série d'informations qui pourraient être utiles à la sous-région.

35. L'utilisation du courrier électronique devrait être encouragée pour suppléer aux systèmes traditionnels existants. A cet effet, Africa Link, qui représente un programme collaboratif exécuté par l'ADRAO, pourrait être bénéfique aux programmes nationaux.

IV. Relations de travail avec la CORAF

36. Le réseau mènera ses activités sous le couvert de la CORAF à qui il est tenu de rendre compte à la réunion annuelle de son comité directeur. Il a été noté que la CORAF place une grande priorité au développement de programmes des ressources génétiques dans la sous-région.

V. Relations de travail avec les autres réseaux

37. Le réseau devra développer de profondes relations avec les autres réseaux et institutions intéressés par les ressources génétiques. Les partenaires pourraient être:

à l'intérieur de la sous-région

- les réseaux de cultures concernant l'arachide, le manioc, le maïs, le riz, le coton, le mil, le sorgho, l'igname, la banane plantain;
- les réseaux thématiques sur la résistance à la sécheresse, la foresterie, l'élevage, le jardinage, l'horticulture, le pois d'Angole et Bionet-International (représenté par WAFRINET en Afrique de l'Ouest);

en dehors de la sous-région

- les Centres des ressources génétiques du Cocotier, du Cafétier, des Champignons et des Fruitières tropicaux;

- SARRNET, EARRNET, les banques de gènes de l'Afrique de l'Est et du Sud.

38. En plus des réseaux mentionnés ci-dessus, des efforts de collaboration se développent dans la sous-région sous forme de consortium. Il s'agit:

- du Consortium de Forêt humide de l'IITA, Ibadan (Nigéria);
- du Consortium des Bas-fonds de l'ADRAO, Bouaké (Côte d'Ivoire);
- du Consortium des sols humides de l'IITA, Ibadan (Nigeria);
- du Programme de l'ICRISAT sur les zones désertiques, Niamey (Niger).

Les trois premiers se sont déjà constitués en un programme écorégional pour les zones tropicales humides et sub-humides (EPHTA) qui est domicilié à l'IITA.

39. L'IPGRI a reçu le mandat de la part participants à la réunion de Cotonou d'entrer en contact avec toute organisation qui pourrait apporter une contribution efficace au bon fonctionnement du réseau.

Identification des priorités et activités principales à conduire dans la sous-région:

40. Le second groupe a travaillé sous la responsabilité de M. Jean Marie Foundoun et M. Amadou Moustapha Bèye, respectivement président et rapporteur de séance, sur l'analyse des 20 activités du Plan d'action mondial et sur l'identification d'axes prioritaires de collaboration, aussi bien à l'échelle des pays que de la sous-région. Les discussions ont porté pour l'essentiel sur:

- l'identification des contraintes majeures à l'exécution des activités dans la sous-région;
- des études de cas de bonne exécution de certaines activités sur les RPGAA,
- des opportunités de collaboration;
- des activités à mener dans le court terme.

41. A l'issue des discussions, les participants à la réunion ont convenu d'un programme d'action (voir Tableau 1). Ce programme, qui s'appuie sur la valorisation des compétences locales (nationales ou régionales), constitue une nouvelle approche de gestion adaptée des RPGAA. Sa mise en œuvre dépendra beaucoup plus de l'engagement des Etats que de la mobilisation de fonds extérieurs. En effet, elle nécessitera que les pays créent les conditions de sa réussite par:

- la mise en place de comités de coordination à l'échelle nationale,
- la reconnaissance officielle desdits comités à travers un arrêté ministériel ou tout document officiel,
- la responsabilisation des correspondants nationaux.

42. Les discussions ont fait ressortir:

- le rôle déterminant des femmes dans la gestion des RPGAA. En particulier, il a été reconnu qu'elles apportent une contribution significative dans la conservation de la diversité des RPGAA et des connaissances qui les entourent;
- la nécessité d'impliquer davantage les ONG et Organisations Paysannes dans la gestion des RPGAA à la base. Ce travail pourra faciliter l'installation de programmes adaptés aux réalités locales tels que ceux concernant l'amélioration, la production et la distribution des semences communautaires;
- l'importance des comités nationaux dans la mise en place de programmes et stratégies adaptés aux réalités des pays;

- la place prédominante de la formation pour une bonne valorisation des RPGAA locales avec une bonne alliance des besoins de conservation et d'utilisation des RPGAA;
- la nécessité de sensibilisation des autorités publiques sur l'importance des RPGAA pour les producteurs, leurs valeurs culturelle et scientifique;
- la nécessité de renforcement de la collaboration à l'échelle de la sous région dans le souci d'une parfaite intégration des principales activités menées dans une même écologie afin d'éviter des redondances, la dispersion des crédits et la dilution des efforts;
- la nécessité de renforcement de la législation en matière de régulation de l'accès et de l'échange de RPGAA;
- le besoin d'élaborer un bulletin d'information qui servirait à informer sur les activités menées dans la sous-région et sur l'état des RPGAA, dans l'optique d'une meilleure sensibilisation de l'opinion sous-régionale et internationale sur les conséquences d'une mauvaise gestion des RPGAA.

43. La réussite du présent programme nécessitera un engagement des différents pays de la sous-région l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que de la FAO et de l'IPGRI.

Tableau 1: Programme d'action retenu pour la sous-région dans le court et le moyen terme

	Actions à mener	Personne ressource/Structure identifiée *	Activité PAM concernée	Année d'exécution	Conditions critiques
1. Mise en place d'un système d'information intégrée	<p><u>Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux • Evaluation des besoins • Elaboration d'un bulletin d'information • Identification des correspondants nationaux • Utilisation des potentialités existantes <p><u>Moyen terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un projet d'équipement des pays en outils de communication en réseau 	J. M. Foundoun / A. M. Bèye	17, 18	1998	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilisation des points focaux • Equipement en outils informatiques de communication (ordinateur + accessoires -fax, modem avec un abonnement gratuit pendant 1 an) • Engagement des états
1. Renforcement des programmes nationaux des RPGAA (conservation <i>ex situ</i> et <i>in situ</i>, utilisation)	<p><u>Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les infrastructures existantes • Stimuler la conservation et l'utilisation des RPGAA par les programmes de sélection et les communautés locales <p><u>Moyen terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des programmes nationaux (formation, infrastructures,..) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité National • Comité national 	Toutes activités. PAM	Selon les pays	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un atelier national • Etablissement de comités nationaux • Sensibilisation des pouvoirs publics, des scientifiques et des utilisateurs • Engagement des états
3. Mise en place et/ou renforcement des structures de conservation et de gestion des RPGAA	<p><u>Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mécanismes de fonctionnement des structures • Renforcement des infrastructures • Valorisation des compétences locales <p><u>Moyen terme</u></p> <p>Attribution de mandat sous-régional à certaines structures nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité national <p>Comité national</p>	15, 17, 19, 20	• 1999 (début d'exécution)	<ul style="list-style-type: none"> • Financement • Disponibilité des compétences au niveau des pays • Consensus à l'échelle nationale • Engagement des états

	Actions à mener	Personne ressource/Structure identifiée *	Activité PAM concernée	Année d'exécution	Conditions critiques
4. Formation	<p><u>Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel scientifique (chercheurs et techniciens) • Formation sur les aspects juridiques, socio-économiques et en taxonomie <p><u>Moyen terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de formateurs • Formation des utilisateurs des RPGAA 	<ul style="list-style-type: none"> • Univ. Côte d'Ivoire, Nigéria, Cameroun, Ghana • ONG, OP 	5, 19, 20	<ul style="list-style-type: none"> • En cours • 1999 (début d'exécution) 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement • Elaboration de modules de formation • Structure nationale fonctionnelle • Engagement des états
5. Inventaires et études					
5.A Inventaire des méthodes de valorisation des espèces sous-exploitées	<p><u>Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des espèces sous-exploitées ou menacées) <p><u>Moyen terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des principaux produits locaux • Amélioration des techniques de production en fonction des besoins des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Haoussou/Ake Asi • Yallou 	14	<ul style="list-style-type: none"> • 1999 (début d'exécution) 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des états et des donateurs • Sensibilisation des autorités, des scientifiques et des utilisateurs
5.B Inventaire des méthodes alternatives de conservation à moindres coûts	<p><u>Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des méthodes traditionnelles de conservation <p><u>Moyen terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes et amélioration de méthodes traditionnelles de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> • D. Balma / B. Koné 			
5.C Génération de technologies	<p><u>Moyen terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des priorités de la sous-région en matière d'élargissement de la 	<ul style="list-style-type: none"> • S. Mondé 			

* Se référer au tableau 2 en ce qui concerne les activités du PAM

Tableau 2: Etat des RPGAA de la sous-région. Recommandations principales

Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
<p>1. Recenser et inventorier les RPGAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de personnel qualifié • Faible niveau d'exploitation du Système d'Information Géographique • Manque d'équipements appropriés • Faible niveau d'exploitation des biotechnologies nouvelles (marqueurs moléculaires) 	<p>Burkina: 3 projets nationaux sont en cours d'exécution. Ils bénéficient de l'intervention d'équipes pluridisciplinaires composées d'agronomes, d'anthropologues, de sociologues, d'économistes, d'entomologistes, etc.</p>	<p>Nigéria: Le Nigéria offre des possibilités de formation de spécialistes dans le domaine de la taxonomie et des enquêtes ethnobotaniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des équipes pluridisciplinaires • Former des spécialistes dans le domaine de la taxonomie et des enquêtes ethnobotaniques • Associer les communautés de base dans la caractérisation des RPGAA. • Sensibiliser les autorités publiques et les populations locales sur l'importance des RPGAA pour leurs pays. • Favoriser la participation des ONG et Organisations Paysannes dans la gestion des RPGAA à la base. • Reconnaître la valeur des connaissances des agriculteurs et étudier les possibilités de les intégrer dans les programmes en cours
<p>2. Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition progressive des variétés locales et des connaissances traditionnelles. • Faible niveau de prise en compte des plantes mineures et non cultivées ayant une valeur commerciale. • Difficulté d'allier les critères des sélectionneurs avec ceux des paysans • Difficulté de réaliser la conservation dynamique des RPGAA en milieu paysan. • Difficulté de concilier les besoins ponctuels des projets avec ceux des paysans. • Les paysans sont exclus du 	<p>Sierra Leone, Burkina: Projets de Diversité Biologique sur le riz, le sorgho et le mil.</p> <p>Nigeria: Système de recherche décentralisé.</p> <p>Niger: CRRRA, ONVPE.</p> <p>Mali: IER</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange d'expériences et de méthodes 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier et valoriser les techniques paysannes de conservation des RPGAA. • Former les producteurs sur des méthodes modernes de conservation des RPGAA. • Favoriser l'implication des ONG et OP dans la gestion des RPGAA en milieu paysan. • Décentraliser la recherche en s'appuyant sur les compétences des communautés de base. • Promouvoir la dissémination du matériel végétal en exploitant les méthodes participatives. • Favoriser la collaboration sous-régionale afin de mieux gérer les diversités agricoles des pays. • Redéfinir la notion de recherche participative afin de mieux l'adapter aux réalités locales. • Repréciser le rôle des institutions internationales dans la

	processus de planification du développement.	Sénégal: ISRA		gestion des RPGAA de la sous-région.
Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
<p>3. Aider les agriculteurs victimes des catastrophes à restaurer les systèmes agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Menaces régulières de catastrophes naturelles. Mauvais fonctionnement du système de production et de distribution des semences améliorées. Méfiance des variétés améliorées par les producteurs. 	<p>Sierra Leone /Nigéria: Réserves stratégiques de semences.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Conserver le matériel végétal dans les pays concernés et déposer les doubles dans d'autres pays de la sous-région ainsi que dans des institutions internationales. Améliorer les infrastructures de stockage à court et moyen terme au niveau des pays. Réintroduire dans les pays d'origine les doubles des variétés stockées dans des banques de gènes internationales. Renforcer la collaboration entre les programmes nationaux. Assurer la multiplication rapide des semences. Pour ce faire, bien s'inspirer des pratiques traditionnelles paysannes.
<p>4. Promouvoir la conservation <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Disparition progressive des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des connaissances qui les entourent. 	<p>Nigéria - Bassin du Tchad: Existence d'un projet de sauvetage des cultivars locaux, notamment de riz</p>		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation des populations locales dans la gestion des aires protégées. Favoriser la concertation entre agriculteurs et environnementalistes lors de l'élaboration des projets de développement. Encourager la formation des producteurs à l'identification et à la préservation des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées. Impliquer davantage les femmes dans la gestion des RPGAA, en particulier dans leur conservation.
<p>5. Recenser et inventorier les RPGAA</p> <p>6. Régénérer les</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dispersion des efforts de gestion des collections. Redondance dans les activités de gestion des RPGAA. 	<p>Togo: Disparition d'une grande collection composée de céréales, de légumineuses à graines et de plantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développer des méthodes de conservation appropriées. Confier un mandat sous-régional à 	<ul style="list-style-type: none"> Collecter des données sur le matériel végétal conservé dans les banques de gènes internationales. Identifier des pays pilotes par réseau de culture. Etudier des possibilités de conservation <i>ex situ</i> en utilisant des méthodes de conservation appropriées. Construire des infrastructures au niveau des pays

entrées <i>ex situ</i> menacées		horticoles	certains centres nationaux	
Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
7. Soutenir la collecte planifiée et ciblée des RPGAA	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de prospections ont été faites de manière désordonnée. 		<ul style="list-style-type: none"> Réactualiser le catalogue des espèces élaboré par le Professeur Ake Asi. Exploiter les données des monographies nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les espèces menacées de disparition. Refaire des prospections des espèces menacées.
8. Renforcer les activités de conservation de conservation <i>ex situ</i>	<ul style="list-style-type: none"> Perte de diversité génétique. Dispersion des efforts au niveau national. 		<ul style="list-style-type: none"> Commencer à petite échelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer sur le plan institutionnel la coordination afin d'éviter les redondances d'activités. Mettre en place des programmes nationaux forts. Partager les ressources disponibles en fonction des besoins. Orienter l'intervention des bailleurs de fonds sur des activités intéressant les populations locales. Stimuler des initiatives des pays.
9. Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau de caractérisation du matériel végétal. 		<ul style="list-style-type: none"> Développer les capacités de formation des universités de la sous-région dans le domaine des RPGAA 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la collaboration entre universités en vue d'une caractérisation complète du matériel végétal. Harmoniser les appellations des variétés. Incorporer l'activité IX à VII. Trouver des financements pour l'organisation de nouvelles collectes.

Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
<p>10. Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation des activités. • Réduction de la base génétique des cultures (cas du soja, du manioc, de la patate douce et de la banane plantain) 	<p>ADRAO: Ce centre international a créé des variétés de riz issues de croisements interspécifiques. Ce matériel est tenu à la disposition des pays qui en ferait la requête</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Elargir la base génétique des variétés à travers des activités d'hybridation et d'introgession de caractères utiles. • Renforcer les programmes nationaux • Sensibiliser les autorités publiques afin de les amener à assurer un financement régulier des activités sur les RPGAA. • Développer les réseaux de cultures. • Assurer la collaboration des programmes nationaux et des institutions internationales dans le choix des cultures dont la base génétique nécessite à être élargie. • Renforcer la collaboration entre les institutions nationales et internationales.
<p>11. Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité des plantes cultivées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique régulière de l'association des cultures. 			<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'association de cultures. • Promouvoir les programmes de sélection participative.
<p>12. Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées</p>	<p>Existence d'une multitude d'espèces végétales sous-exploitées ou négligées qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne des populations</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier le matériel végétal sous-exploité ou négligé. • Elaborer la liste des espèces sous-exploitées par réseau de culture. • Développer des réseaux pour la promotion des espèces sous-exploitées. • Confier un mandat au réseau SIAM et au futur réseau sous-régional d'établir la liste des espèces sous-exploitées, de proposer des stratégies de valorisation des cultures concernées et d'élaborer des mécanismes de mise en place des filières. • Intégrer les aspects socio-économiques et politiques des

				espèces sous-exploitées afin d'en tirer le maximum de profit.
Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
<p>13. Soutenir la production et la distribution de semences</p>	<p>Mauvais fonctionnement du dispositif de production et de distribution des semences (quarantaine, distribution).</p> <p>Fonctionnement des projets en liaison étroite avec les financements extérieurs.</p>	<p>Nigéria: Production de semences par les paysans.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les producteurs sur l'existence d'un schéma classique de production des semences • Favoriser la production de semences communautaires aussi bien de variétés améliorées que de variétés locales. • Favoriser l'autoproduction des semences améliorées par les producteurs. • Assurer un meilleur respect de la réglementation dans le mouvement des semences. • Contrôler l'action des ONG et OP en matière d'introduction de semences. • Assurer la durabilité du système de production et de distribution des semences.
<p>14. Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"</p>	<p>Mauvaise connaissance des produits locaux.</p>	<p>Nigéria: Préservation des écotypes locaux de fruits. Développement de marchés de commercialisation des produits locaux.</p> <p>Mali: Réussite du programme de transformation et de marketing du fonio et du sésame.</p> <p>Côte D'Ivoire / Togo: Existence d'une large collection d'ignames et de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et échanges de méthodologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges à l'échelle de la sous-région. • Inventorier les produits locaux existants dans la sous-région. • Informer sur les techniques de préparation et d'utilisation des produits locaux selon les ethnies. Assurer leur promotion en vue de favoriser leur bonne commercialisation.

Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
<p>15. Mettre en place des programmes nationaux efficaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de comités de coordination dans plusieurs pays. • Rares sont les comités nationaux qui bénéficient d'une reconnaissance officielle. • Mauvais fonctionnement des comités dans la plupart des pays. 	<p>manioc.</p> <p>Des ateliers nationaux se sont tenus dans la plupart des pays.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Désigner une structure nationale de coordination dans chaque pays. • Nommer officiellement un correspondant par pays. • L'IPGRI et la FAO doivent aider à la reconnaissance officielle des comités. • Appuyer l'organisation de séminaires de mise en place des comités nationaux. • S'inspirer de l'expérience de collaboration de l'ADRAO avec les pays. • Faire reconnaître le statut des RPGAA par les institutions nationales. Veiller à la mise en place de programmes de recherche ayant le même statut que les cultures majeures.
<p>16. Promouvoir la création de réseaux pour les RPGAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-équipement en outils de communication. 		<p>Etablir des réseaux de cultures à l'échelle de la sous-région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Doter assez rapidement les pays en matériel de communication (ordinateurs, fax, modem avec un an d'abonnement gratuit) • Tenir un séminaire de formation sur le système SIAM. • Installer des comités nationaux. • Reconnaître officiellement les points focaux. • Harmoniser la démarche entre pays afin de mieux cerner les seuils critiques d'alerte à l'échelle de la sous-région.
<p>17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés pour les RPGAA</p> <p>18. Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de valorisation des systèmes intégrés d'informations (SIG, SIAM,..) 			<ul style="list-style-type: none"> • Développer SIAM sur la base d'autres systèmes existants, notamment le Système de Sécurité Alimentaire. • Elaborer un projet de financement pour l'acquisition des infrastructures de base.

Activités	Etat des activités / Contraintes	Quelques exemples	Opportunités d'action	Recommandations générales
<p>19. Etendre et améliorer l'enseignement et l'information</p> <p>20. Sensibiliser le public à l'utilité de conservation et de l'utilisation des RPGAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de formation • Nécessité de bonne circulation de l'information. 			<ul style="list-style-type: none"> • Traduire dans les principales langues locales les supports de communication destinés au monde rural (par exp. en matière d'Education environnementale, d'Emissions radio rurales, d'Edition de manuels et posters). • Renforcer les capacités de formation des universités du Nigéria, du Bénin, de la Côte d'Ivoire à former les producteurs, techniciens et chercheurs dans le domaine des RPGAA. • Confier au réseau le mandat d'identifier les besoins de formation.